

CONSEIL MUNICIPAL DE BILLEZOIS

6 mai 2024

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Yves PLANCHE, Maire.

Chemins communaux

Les travaux prévus sur le chemin de Bouille et le chemin étang des Girauds sont programmés.

Bâtiments communaux

Vente du bâtiment et du terrain « le Courlis » : signature de l'acte prévue début juin 2024.

Communauté de Communes Pays de Lapalisse

Les conseillers ont tous pris connaissance de la proposition des zones d'accélération des énergies renouvelables établie par la communauté de communes conjointement avec le bureau d'étude chargé de la révision du PLUI.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide de définir comme zones d'accélération des énergies renouvelables tous les bâtiments communaux ainsi que le parking de l'atelier municipal. En revanche le conseil municipal décide toujours à l'unanimité des membres présents de ne pas retenir les parcelles privées proposées.

Salle polyvalente

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal la nouvelle convention de location de la salle polyvalente. Celle-ci va être présentée à Monsieur le Trésorier pour validation lors du prochain conseil municipal.

Questions diverses

- Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur le Maire à faire procéder à une étude pour le prochain budget, concernant la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux de la cantine, de la salle polyvalente, de la garderie, de l'école, et du logement de l'ancienne mairie).
- Présentation de colis de fin d'année. Décision prochain conseil municipal.
- Préparation des élections Européennes du 9 juin 2024.